



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 06-06-2018

Date de révision 06-06-2018

Version 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit SYNGEAR SH-1022

Autres moyens d'identification

Code du produit : 012221

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Klüber Lubrication NA LP

9010 County Road 2120

Tyler, Texas 75707

Phone: (903) 534-8021

Fax: (903) 581-4376

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 1-800-424-9300; INTERNATIONAL: (703) 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

WHMIS 2015 Regulatory Status

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
----------------------------	-------------

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée



Aspect Huile

État physique Liquide

Odeur Faible sulfureux(se)

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

HNOC (danger non classé autrement)**Autres informations**

- Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015)

Composants	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Olefin Sulfide	68937-96-2	0.1 - 1%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Contact avec les yeux:**

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Inhalation :

En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire. Amener la victime à l'air libre.

Ingestion:

Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Boire un ou deux verres d'eau. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes:**

Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyen d'extinction approprié:**

Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Extincteur à l'eau ou à mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

Dangers particuliers associés au produit chimique

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles: Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Porter un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage: Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Maintenir le récipient fermé de manière étanche

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Directives relatives à l'exposition Contient de l'huile minérale, de l'huile végétale et/ou de l'huile synthétique. Dans les cas où un brouillard d'huile peut se produire, respecter la limite d'exposition admissible OSHA PEL 5 mg/m³, ACGIH STEL 10 mg/m³.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique: Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire: Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Protection des mains: Gants en plastique ou en caoutchouc

Protection des yeux: Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps: Les précautions habituelles de sécurité, lors de la manipulation du produit, permettront une protection efficace contre ce risque potentiel.

Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique Liquide				
Aspect Huile	Odeur Faible sulfureux(se)	Couleur Ambre	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	<u>pH</u>	<u>Non applicable</u>
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible		Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 204 °C / > 400 °F	Méthode Cleveland en vase ouvert	Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		Limites d'inflammabilité é dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	< 0.9		Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	approx. 232 cSt @ 40 ° C		Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non applicable

Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans des conditions normales
Possibilité de réactions dangereuses	

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conditions à éviter	Pas de conditions spéciales de stockage requises
Produits de décomposition dangereux	

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Matières incompatibles

Matières incompatibles des oxydants

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis
Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation.
Contact avec la peau	La substance n'irrite généralement pas et n'irrite que légèrement la peau. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Composants	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Olefin Sulfide - 68937-96-2	= 6500 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Effets mutagènes:	Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets mutagènes ou tératogènes.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction.

STOT - exposition unique	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
STOT - exposition répétée	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Danger par aspiration	Non applicable.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	7605 mg/kg
ETAmél (cutané)	8407 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	27014 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	12235 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

0.450 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Olefin Sulfide - 68937-96-2	
Algues/plantes aquatiques	-
Poissons	250 - 500: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static
Crustacés	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Pas réglementé par tout moyen de transport
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA-DGR</u>	Non réglementé

IMO / IMDG

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA:	Listed in TSCA
DSL:	Inscrit dans DSL
EINECS/ELINCS	This product complies with EINECS/ELINCS
Chine:	This product complies with China IECSC.
KECL:	This product complies with Korea KECL.
PICCS:	This product complies with Philippines PICCS.
AICS :	All the constituents of this material are listed on the Australian AICS

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Canada Déclaration HPR

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

US Règlements fédéraux

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

State Regulations (RTK)

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-UnisRenseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONSNFPA:

Health: 1

Inflammabilité : 1

Instabilité 0

NFPA/HMIS * for Carc, Muta, Tera, Specific Organ *

HMIS health rating:

Health: 2

Inflammabilité : 1

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Date d'émission 06-06-2018

Date de révision 06-06-2018

Note de révision

Non applicable

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique